Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIIe ANNÉE — No 6 15 février 1947

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : **Vaud :** *Assemblée générale S. P. V. — Au Comité central. — Lausanne.* — **A. V. M. G.** — **Genève : U. I. G. - Messieurs :** *Mise au point. — Impressions de séances à retardement.* — **Neuchâtel : S. N. T. M. et R. S.** — **Jura :** *Errata. — Régime des allocations 1947.* — **S. J. T. M. et R. S.** — *Solidarité.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. Basset : *Exercices gymnastiques pour les enfants de 6 à 7 ans. — Visite de l'atelier du menuisier. — Les outils. — Textes :* **Maurice Rollinat :** *L'atelier du menuisier. — Le menuisier. — L'atelier du menuisier. — Chez le charpentier-menuisier. — Les vraies richesses. — Fiches d'orthographe.* — **M. Sénéchaud :** *Musique et acoustique : Sixième leçon : Les sources sonores. — Publications de l'Educateur.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S. P. V.

Casino de Montbenon, 26 janvier 1947

Une assemblée générale qui vous prend tout un dimanche après-midi, avec un ordre du jour long comme ça, voilà une perspective qui manque d'agrément. Mais quand cette assemblée permet de revoir de vieux amis, et quand elle débute par une demi-heure de musique exécutée par le quintette de Lausanne, c'est plus qu'il en faut pour que les sourires s'épanouissent et que chacun se sente pris d'un beau zèle pour suivre avec intérêt les délibérations de l'assemblée.

Celle-ci s'ouvre à 14 h. 30, sous la présidence de F. Petit (Lausanne) ; il espère qu'avec la paix qui vient, nous nous sentirons de plus en plus libérés du lourd souci que six ans d'une guerre atroce ont fait peser sur tous. Le corps enseignant pourra se consacrer avec d'autant plus de volonté aux problèmes graves qui vont se poser à lui : statut des fonctionnaires, caisse de retraite, etc.

L'assemblée rend hommage aux 10 honoraires et aux six actifs décédés au cours de l'année ; elle souhaite une bonne retraite aux 17 collègues arrivés à l'honorariat.

L'ordre du jour est ensuite abordé. *Procès-verbal* adopté. M. Badan, (Trélex), président du comité central, présente son *rapport sur l'activité de l'exercice écoulé.* Rapport ferme, consciencieux, courageux, qui montre que le travail n'a pas manqué au comité, et que les intérêts de la S.P.V. ont été défendus avec clairvoyance et efficacité.

Plusieurs orateurs félicitent le président et remercient le comité de son dévouement. Un hommage est particulièrement adressé à notre collègue Grec, rédacteur au *Bulletin.* M. Petit exprime la gratitude de la S.P.V. envers M. Badan et Mlle Landry qui quittent le comité.

Le rapport présidentiel est adopté à l'unanimité, ainsi que celui des *vérificateurs des comptes* et le *budget* présenté par le caissier Meylan. (Cotisation de Fr. 21.—.)

Aux *propositions individuelles*, M. Pasche (Oron), au nom d'une commission, rapporte sur une proposition Chevalley ; il s'agit de modifier les statuts (art. 4 et 5) pour permettre aux collègues des classes pratiques d'application de continuer à faire partie de la S.P.V., à titre de membres actifs. Un amendement Borloz (St-Prex) demandant la même faveur pour les inspecteurs suscite une longue discussion. Finalement, le rapport de la commission est adopté à une grosse majorité. L'amendement Borloz est repoussé, de même qu'un amendement Porchet (Vevey) qui aurait voulu porter de 15 à 20 ans le temps de sociétariat nécessaire pour être mis au bénéfice des nouvelles dispositions.

Mme Ménétrey (Lausanne), au nom de 29 collègues, interpelle le C.C. sur le sort fait aux institutrices mariées et souhaite que leurs intérêts soient mieux défendus.

M. Badan expose ce que le C.C. a fait en faveur de ces collègues, non seulement lors des discussions d'allocations, mais aussi dans le cadre du nouveau statut du personnel. Cette réponse est acceptée à la quasi-unanimité.

Sur proposition de M. Ogay (Lausanne), et après discussion, la majorité de l'assemblée adopte un ordre du jour qui « *proteste auprès du D.I.P. contre l'emploi de personnel ne possédant pas un brevet légal prévu à l'art. 50* ». (Il s'agit de personnes effectuant des remplacements.)

M. Fluck (Prilly) demande une intervention auprès du Département des Finances afin que les instituteurs, payant leurs impôts au moment où ils touchent leurs augmentations de l'Etat, ne soient pas frappés de l'intérêt de retard. Adopté.

M. Clavel (Villars-Tiercelin) et M. Beney (Yverdon) déposent un ordre du jour priant le comité « *de se renseigner sur l'état d'esprit créé par certains professeurs à l'Ecole normale et le charge de faire les démarches nécessaires pour que cette situation, qui risque de porter un grave préjudice au recrutement et à la formation du corps enseignant primaire vaudois, soit améliorée sans délai* ».

La discussion est animée. L'ordre du jour est enfin adopté à une majorité évidente.

M. Chevallaz, directeur de l'E. N., demande qu'en tout cas, les résultats de l'enquête lui soient communiqués ; ils lui permettront éventuellement d'intervenir.

M. Gonthier (maison d'éducation de Vennes) invite ses collègues à visiter cette institution.

L'élection de 2 membres au C.C. peut se faire par acclamations puisqu'il n'y a que 2 candidats : Mlle Marthe Magnenat et M. Ch. Bonifay.

A 17 h. 10, le président F. Petit lève la séance. G. W.

AU COMITÉ CENTRAL

Dans sa séance du 5 février le Comité central a pris congé des deux membres sortants : Marcel Badan, président, et Mlle Yvonne Landry, secrétaire. Nous leur avons dit notre reconnaissance pour leur travail, pour l'esprit dans lequel ils l'ont accompli. Au président Badan, nous avons répété combien son œuvre fera date dans les annales de la S.P.V.

Nous avons accueilli avec plaisir les successeurs : Mlle Marthe Magnenat, de Vevey, et Charles Bonifay, de Pomy.

Pour l'année 1947, le Comité central de la S. P. V. s'est constitué comme suit :

Président : René Rouilly, Cossonay. Tél. 021/8 03 65.

Bulletinier : Roger Gfeller, Chemin de la Batelière, Lausanne. Tél. 021/2 73 98.

Secrétaire (correspondance) : Charles Bonifay, Pomy. Tél. 024/2 28 09.

Secrétaire (procès-verbaux) et archiviste : Mlle Marthe Magnenat, Vevey, 41, av. du Mont-Pélerin.

Caissier et vice-président : Charles Meylan, Montpreveyres. Tél. 021/9 31 98.

Chaque samedi, de 16 h. à 17 h., au Restaurant Bock, Grand-Chêne 4, 1er étage, les collègues qui ont besoin de nos services trouveront :

— le premier samedi du mois : le président
— le deuxième samedi : le secrétaire
— le troisième : le bulletinier
— le quatrième : l'archiviste
— le cinquième : le caissier.

Le Comité central.

Lausanne. Aux institutrices. Permanence de St-Roch : mardi 18 février 1947, de 16 h. 30 à 18 h., 1er étage à gauche.

B. R.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Un cours de patinage, pratique et enseignement, destiné à ses membres et au personnel enseignant, direction *Schlageter*, aura lieu à Lausanne, patinoire de Montchoisi, les vendredis 21 et 28 février, de 19 h. à 21 h. 50.

Entrée : Fr. 0.85, sur présentation de la carte de légitimation qui sera fournie après inscription, auprès de A. Schlageter, Aubépines 23, Lausanne, jusqu'au lundi 17 février 1947.

Le comité.

GENÈVE

U.I.G. — MESSIEURS

MISE AU POINT

Le rapport de notre trésorier ne m'est pas passé entre les mains, il a dû être envoyé directement pour gagner du temps. Comme il contient une petite inexactitude (appel p. 84) il faut préciser que le *Fonds de luttes* est destiné *uniquement* à amortir les frais d'une campagne, et aucunement à *décharger les « braves » de leurs frais.* Jusqu'à présent les dits braves y sont allés de leur poche comme de leur temps et de leur travail. Le fonds de Luttes n'a pas été créé en marge de la tradition.

Le Bulletinier.

IMPRESSIONS DE SÉANCES A RETARDEMENT

Qu'importe la tempête ?
Ecris correspondant !
Et n'en fais qu'à ma tête !
Aridae Lengri I. 27.
trad. libre.

Je n'ai pas envoyé de compte rendu des deux dernières assemblées de 1946 (20 octobre et 18 décembre). Etant chargé de présenter à ces deux assemblées des rapports qui occupaient une grande partie de la séance, il m'était difficile de prendre des notes et, surtout, il me semblait curieux de dire mon avis sur ce que j'avais dit. Comme on a aimablement insisté pour que je publiasse tout de même mes impressions de séance je m'exécute... de la meilleure grâce du monde bien entendu, en m'excusant de ce retard dû à des circonstances non indépendantes de ma volonté !

Le souvenir de ces séances est d'ailleurs assez vif encore à ma mémoire pour que je puisse espérer d'en donner un reflet fidèle.

Ces deux assemblées sont caractérisées par une participation relativement forte. Malheureusement il semble qu'une partie considérable de nos collègues sont attirés surtout par notre action en vue de la réadaptation des traitements. Il est bien enendu qu'on ne saurait en vouloir à quiconque d'entre nous de la prédominance de cette préoccupation. L'Etat qui ne paie pas ses instituteurs est seul responsable de la relative désaffection du corps enseignant à l'endroit des problèmes de l'éducation. Cependant, je crois que nous n'avons pas le droit de nous laisser submerger par nos angoisses matérielles. Notre tâche est une grande tâche et, comme le dit à peu près Claparède dans son testament politique, les manquements d'autrui ne sauraient justifier les nôtres. Il faut lutter, et recommencer sans cesse, pour l'amélioration de nos conditions d'enseignement, pour la perfection de notre métier. Formation personnelle et aménagement des conditions sont deux facteurs essentiels de la dignité de la profession.

Une partie considérable de la séance d'octobre a été consacrée à d'importantes et nombreuses communications du Comité. Nous y relevons avec satisfaction que la querelle de moines du S.C.N.E.O. a enfin trouvé une conclusion *(in piscem)*, et que la jeune *Fédération du Corps enseignant* se signale déjà par une prise de position très nette contre l'action entreprise par nos Connod Chevrotants.

La pénurie de candidats au Concours de stage avait retenu également l'attention du Comité. La désaffection sensible des jeunes bacheliers à l'égard de l'enseignement s'explique aisément. Non seulement on ne fera pas boire un âne qui n'a pas soif, mais plus l'âne (révérence parler) plus l'âne avance, plus il préfère les carottes à la paille.

Réconfortante relation enfin, du congrès F.I.A.I. Dix-sept nations représentées, gros succès dû en grande partie à l'inlassable activité déployée par Willemin et Lagier (ah ! la course aux chambres d'hôtel !).

Dans le cadre d'un court rapport sur le congrès de Delémont (la brièveté demeurera une caractéristique de cette manifestation) on enregistre

l'inopportune et, à notre avis, parfaitement injustifiée augmentation du prix d'abonnement à l'*Educateur*, à laquelle Lagier et moi nous sommes opposés aussi vainement que vigoureusement... attendons l'échéance du contrat.

Vient ensuite le gros morceau : rapport de votre serviteur sur les allocations d'automne et ordinaire 47. Je n'insiste pas, vous êtes au courant, et ma modestie bien connue souffrirait d'un plus ample étalage. Avec le recul du temps, c'est avec une amère satisfaction que je constate à quel point nous étions fondés à réclamer, et une allocation d'automne, et le 50 % pour 47. La commission pour la revision de la loi d'impôt ne vient-elle pas d'entendre que les recettes pour 46 dépassent... de plus de **quatre millions** les prévisions budgétaires. Evidemment que personne ne pouvait prévoir cela autour du 15 décembre. Il y a l'Escalade, les fêtes, et du monde à endormir.

Vous trouverez dans la partie pédagogique le rapport sur les conditions d'enseignement dans les classes rurales qui a suscité beaucoup d'intérêt au Département. Tout l'honneur en revient aux collègues, dont je n'ai fait en somme que condenser les idées. Remercions ici tout particulièrement Piguet et Fiorina. Qu'il suffise de dire que l'assemblée a vivement apprécié le souci d'« honnêteté d'abord » qui a présidé à l'élaboration de ce rapport.

Aux propositions individuelles, vigoureuse protestation de Roller contre l'exagérée longueur des vacances d'hiver qui sont une calamité pour les gosses de condition modeste.

Au cours de la séance du 18 décembre, nous apprenons avec satisfaction que la *collecte de manuels usagés* a enfin été autorisée par le Département.

Le rapport de Neuenschwander sur *l'appréciation du comportement et des travaux scolaires* suscite une discussion animée, au cours de laquelle les propositions présentées seront taxées de « réformette » (A. Lagier). Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une modification profonde du système en vigueur mais bien plutôt d'accommodements, sauf en ce qui concerne les notes de conduite dont le rapport propose la suppression. L'intention qui émerge des délibérations d'une commission demeurée très partagée est celle-ci : espacer l'attribution des notes (notes trimestrielles) de façon, d'une part, à laisser davantage de recul à l'instituteur (estimation du progrès) et, d'autre part, à disposer d'un plus grand nombre de travaux pour une même note sans avoir besoin d'alourdir un programme déjà exagérément chargé (tant pis pour les journalistes pédagogisants). Là s'arrête la doctrine de la commission des notes, et il faut bien reconnaître qu'il n'en saurait être autrement. Tant que nous serons obligés de compter les fautes pour classer des élèves il nous faudra bien admettre un quelconque système de notation, et l'actuel n'est en somme pas le pire. Il semble cependant qu'on pourrait l'alléger en donnant suite aux propositions présentées par Neuenschwander. Quand nous serons dotés d'un système d'investigation permettant d'apprécier les capacités d'un élève, quand il nous sera loisible d'utiliser les travaux pour déceler des lacunes et non plus essentiellement pour tirer ou stimuler des concurrents, alors on verra.

Au cours de la discussion, G. Durant passe les épreuves générales au crible d'une critique lucide et sans complaisance. Les vingt-six points pour l'appréciation d'un problème en « prennent un méchant coup ». Souhaitons que Durant s'attelle au problème avec quelques-uns des collègues qui estiment qu'on peut aussi compter le déchet sur une cagette de poires en commençant par éliminer les poires blettes !

Signalons que ces épreuves constituaient une manière d'enquête en fonction du projet de loi sur l'école moyenne. Gageons que les initiateurs du projet seraient aux anges de voir à quelle sauce on accommode leurs propositions d'orientation scolaire ! Heureusement qu'il y en a d'autres qui jubilent. A noter que tout ceci continue à s'élaborer en vase clos et que les associations n'ont pas encore été consultées à propos du projet de loi.

Mieux vaut tard que jamais, c'est encore à cette séance que la commission d'étude E. M., dont j'avais demandé la constitution le... 3 mars, est nommée.

Ordre du jour abrégé, pour permettre... au même de donner les derniers renseignements au sujet des allocations. A l'heure où paraîtront ces lignes vous aurez fait ample moisson de beaux deniers. Peut-être que le blé sera battu, moulu, cuit et mangé ; donc n'en parlons plus... si ce n'est pour rappeler aux quarante collègues qui n'ont pas encore versé leur participation au fonds de lutte qu'ils ont là une occasion unique de faire un geste...

Qui d'être si tardif n'en sera qu'apprécié
Bien plus assurément. Point ne sied que gardiez
Par devers vous écus, qu'à l'union vous devez !
... Pardon, au revoir et à samedi prochain.

M.

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Avec l'appui financier du Département de l'instruction publique, la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire organise une série de cours de perfectionnement destinés à l'ensemble du Corps enseignant des écoles primaires.

Un premier groupe de cours sera consacré à *l'étude pratique d'un centre d'intérêt* adapté au programme des divers degrés.

Cours No 1. Degré inférieur. Direction : Mlle Clotilde Ducommun, institutrice.

Cours No 2. Degré moyen. Direction : M. Willy Jeanneret, inspecteur.

Cours No 3. Degré supérieur. Direction : M. Daniel Reichenbach, instituteur.

Siège et date des cours : La Chaux-de-Fonds, le samedi 22 février 1947 à 8 h. — Neuchâtel, le samedi 8 mars à 8 h.

Horaire du cours : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Finance d'inscription : membres : Fr. 2.— ; non-membres : Fr. 4.—.

Subventions : les frais effectifs de déplacement seront remboursés aux participants domiciliés en dehors des lieux de cours. Une indemnité de Fr. 5.— sera versée aux personnes qui ne peuvent retourner chez elles pour le repas de midi à cause de l'éloignement.

Inscriptions : s'inscrire jusqu'au 19 février auprès de M. Willy Galland vice-président, Neuchâtel, Côte 78. Les personnes inscrites recevront des indications supplémentaires. Elles voudront bien adresser une demande de congé à leur Commission scolaire.

Ces cours prévus au programme de l'année dernière ont dû être renvoyés à cette année à la demande du Département de l'instruction publique. Les collègues qui, l'année passée, avaient déjà envoyé leur inscription voudront bien la renouveler. *S. N. de T. M. et R. S.*

UNION SUISSE
DES MAITRESSES PROFESSIONNELLES ET MÉNAGÈRES
(Section neuchâteloise)

Assemblée générale au Locle le 22 février

9 h. 30. Visite d'une fabrique de construction très récente : la «Dixi».
11 h. 30. Conférence de M. W. Perret : « L'activité de l'Office cantonal des mineurs et ses rapports avec l'enseignement aux jeunes filles ».
13 h. Dîner.
14 h. 30. Assemblée générale.

JURA BERNOIS

RÉGIME DES ALLOCATIONS EN 1947

(A titre d'information pour les lutteurs des cantons de Neuchâtel, Vaud, Valais et Genève.)

Le décret complet a été publié dans la « Feuille officielle scolaire » du 30. 11. 46. On n'en trouvera, ci-dessous, que les dispositions essentielles. Si l'on désire utiliser ces données, on fera bien, au surplus, de se reporter aux chroniques jurassiennes des 12, 19 et 26. 10. 46 qui font état des changements survenus dans le paiement des traitements.

Art. 2. — ... Il est accordé :

a) à tous les maîtres et maîtresses ordinaires, une allocation fondamentale de Fr. 1,272.— ;

b) aux maîtres mariés, en outre, une allocation de famille de Fr. 300.— ;

c) pour chaque enfant, de même, une allocation de Fr. 120.—.

Les maîtresses de couture qui ne sont pas aussi institutrices primaires touchent une allocation de Fr. 212.— par classe desservie mais d'au maximum Fr. 1,272.—.

Art. 3. — Les allocations fondamentales et de famille sont supportées par l'Etat et les communes, et échelonnées par analogie avec le classement des communes pour les traitements du corps enseignant.

Art. 4. — Les allocations pour enfants sont entièrement à la charge de l'Etat.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Elle a tenu ses assises samedi dernier, 25. 1. 47, à Delémont. Une quinzaine de ses membres, parmi les 115 qu'elle compte actuellement, prenaient part aux délibérations. La principale question qui semble y avoir été débattue est celle du manque d'inscriptions aux cours prévus pour 1946. Pour essayer d'en augmenter le nombre, l'assemblée a fait sienne la proposition suivante : Cette année, dès qu'une inscription à un cours ou l'autre parviendra au comité, et pour autant que l'intéressé le demande, c'est la Société de travail qui sollicitera l'autorité communale compétente (en vue d'en obtenir un appui financier). Je m'en voudrais de décourager ceux qui y ont cru. Toute expérience vaut la peine d'être tentée, il suffit de se rappeler qu'il s'agit d'une expérience.

Un certain nombre de cours ont été prévus pour 1947 :

1 cours de physique
1 cours de dessin technique
1 cours de menuiserie
1 cours de géographie (degré moyen)
1 cours de technique.

Je leur souhaite, de tout cœur, plus de succès qu'à ceux de l'année dernière quel que soit l'intérêt que leur porteront ou non les communes du Jura. P.

SOLIDARITÉ

Le Comité cantonal de la Société des instituteurs bernois a pris nettement position quant au referendum contre l'assurance vieillesse et survivants. Il a fait paraître, dans le dernier numéro de « L'Ecole bernoise », la déclaration suivante :

« Pour protéger tous les concitoyens suisses contre les vicissitudes de la vieillesse et garantir la sécurité aux survivants démunis, la lutte est désormais engagée. Le corps enseignant, à cet égard, fait partie des privilégiés. Il a contribué par des sacrifices personnels à propager le principe de l'assurance ; des collègues prévoyants ont inlassablement et courageusement travaillé à gagner l'Etat à cette grande œuvre.

Il est bien évident que nous allons aider à procurer à tout le peuple les bienfaits de l'assurance. Il est certain aussi que par des contributions directes et par des impôts indirects nous aurons notre part des charges à supporter. Mais nous profiterons comme tous les autres citoyens des avantages de l'assurance populaire générale, que ce soit indépendamment de notre propre assurance ou en corrélation avec elle. Il serait particulièrement heureux et certainement possible de réduire de cette façon l'âge de mise à la retraite.

Mais aujourd'hui, toutes les questions de détail doivent être reléguées à l'arrière-plan pour ne considérer que la lutte décisive en faveur de l'acceptation de principe par le peuple suisse de la proposition réalisable et dûment élaborée par l'assemblée fédérale. Il nous appartient d'enlever d'abord à l'adversaire les arguments dont il pourrait se servir.

Voilà pourquoi le Comité cantonal engage instamment tous les membres de la Société des instituteurs bernois à ne pas signer le referendum et à éclairer objectivement les citoyens en vue de limiter les chances de succès des auteurs du referendum. P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

EXERCICES GYMNASTIQUES POUR LES ENFANTS DE 6 A 7 ANS

I. **Exercice de marche :** *Les géants et les nains.*

Le géant : L'enfant lève les bras et s'étire le plus possible.
Le nain : L'enfant marche le plus accroupi possible.
a) Il faut étudier les mouvements sur place.

b) En marchant : les géants

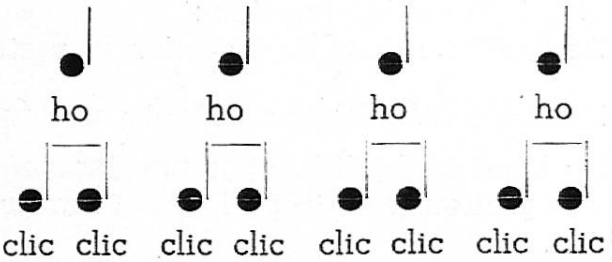

changer au signal.

Ne pas faire plus de 6 fois le même mouvement afin d'éviter la fatigue.

c) En colonne par deux : les No 1 sont les géants ; les No 2 sont les nains.

Au signal changer de mouvement.

II. **Exercice de rotation du tronc :** *Le coq.*

Position agenouillée - assis sur les talons, les mains formant la crête : le pouce d'une main contre l'auriculaire de l'autre.

Le coq chante : « cocorico »
(pos. agenouillée) (rotation et redressement sur les genoux)

III. **Exercice de bras :** *Le feu d'artifice.*

Préparation de la fusée ; c'est-à-dire : mouvement circulaire des 2 mains devant la bouche (ch - ch - ch). La fusée part : extension des bras avant en haut (« tiou » !). La fusée retombe : abaissement des bras de côté (vr - vr - vr).

IV. **Exercice de jambes :** *La ruade.*

Position accroupie ; mains sur le plancher devant les genoux. Petits mouvements de ressort puis jeter les jambes en l'air en s'appuyant sur les mains.

Petit cheval est entêté *hé hé hé hé*
(mouvement de ressort) ruade ruade ... ...
Petit cheval sera puni *hi hi hi hi*
(mouvement de ressort) (s'asseoir sur ses talons tête baissée)

V. **Exercices dorsaux** (fl. arrière) : *L'escargot dans le pré.*

Se coucher à plat ventre ; les index de chaque côté de la tête forment les cornes.

Soulèvement et rotation du torse à gauche puis baisser ; à droite, puis baisser, etc.

Placer un enfant debout à la gauche, un autre à la droite des camarades couchés en ligne.

Celui de gauche chante :

Escargot biborgne = rotation à gauche et revenir.

Celui de droite continue :

Montre-moi tes cornes = rotation à droite et revenir.

Celui de gauche poursuit :

Si tu n'veux pas les montrer = rotation à gauche et revenir.

Celui de droite termine :

Je te cache dans mon panier = rester couchés.

VI. **Exercice d'équilibre :** *Enlever sa pantoufle.*

Position en équilibre sur une jambe, l'autre fléchie à angle droit. Enlever la pantoufle du pied levé, la lancer en l'air et la rattraper. Changer de pied.

VII. **Exercice abdominal :** *La bicyclette.*

Position « coucher dorsal » bras le long du corps ; jambes pliées, genoux contre le ventre : pédaler (suivre le tempo).

VIII. **Exercice de tête :** *La boule.*

Position « assis tailleur ». Tourner la tête : commencer en avant en bas, tourner à droite, laisser tomber en arrière, revenir à gauche et en bas.

« La boule tourne » avec accelerando et ralentendo.

IX. **Exercice flexion latérale :** *L'arbre.*

Station écartée, bras en haut, flexions à gauche et à droite.

Le vent souffle, l'arbre plie plie plie et se redresse
droite gauche droite gauche gauche gauche revenir pos. normale
(tjrs plus accentuée)

Le vent souffle l'arbre plie plie plie et se redresse
gauche droite gauche droite droite droite revenir pos. normale
(tjrs plus accentuée)

Le vent cesse.
position normale.

X. **Exercices dorsaux** (fl. avant) : *Le bonhomme à ressort.*

a) S'accroupir le plus possible, bras autour des genoux, tête baissée (f. f. f. f.)

b) Elévation sur la pointe des pieds avec extension des bras en haut. « iou »

c) Retour à la position accroupie. « toc »

XI. **Exercice de décontraction :** *Le pantin d'étoffe.*

Mettons le pantin dans une position contractée, il retombe. Laisser trouver aux enfants toutes les positions possibles, mais bien exiger le relâchement.

G. Basset.

VISITE A L'ATELIER DU MENUISIER

(Quelques observations à y faire)

Au programme du degré moyen figure pour les leçons de choses : l'atelier du menuisier. De nombreux collègues, surtout des institutrices, nous ont dit la difficulté qu'ils éprouvaient à faire de ces leçons autre chose que des leçons de vocabulaire.

L'Educateur essaie aujourd'hui de leur venir en aide. Il a demandé à notre collègue P. Gudit. à Cossonay, de présenter la matière sous forme de questions qui forceront à l'observation, à l'expérience et à la réflexion ; elles veulent être simplement des suggestions dans lesquelles chacun choisira ce qui lui convient.

Telle qu'elle se présente, notre documentation rend-elle service à nos collègues ? La Rédaction serait heureuse d'avoir leur avis.

1. Essayez de définir l'odeur qui vous surprend en y entrant. *(Odeur des bois, de résine,* etc.*)*

2. Pourquoi la porte de l'atelier est-elle généralement large et vitrée ?

3. Observez la position de l'établi ; pourquoi est-il devant la fenêtre ? et non pas au milieu de l'atelier ? *(Il prend moins de place et reçoit plus de lumière).*

4. Où sont disposés les outils les plus usuels ? A quelle hauteur ? Comment sont-ils classés ? *(Contre la paroi, à côté de l'établi, à portée de main, les outils de même usage ensemble).*

5. Regardez où sont disposées les mèches et les vrilles ? Comment sont-elles arrangées ? *(Plantées dans un morceau de bois, classées par ordre de grosseur, souvent numérotées.)*

Demandez au menuisier d'utiliser devant vous des mèches ou vrilles suisses (coniques) puis des mèches « américaines ».

6. Pourquoi serre-t-on, dans la presse de l'établi, le bois qu'on veut percer avec une mèche conique ?

Est-il nécessaire de le faire quand on emploie une mèche américaine ? Pourquoi ?

(La mèche conique pénètre dans le bois en écartant les fibres et pourrait faire fendre le bois. La mèche américaine coupe les fibres de son tranchant et n'exerce pas de pression sur elles.)

7. Pourquoi le menuisier dispose-t-il d'autant de vrilles et de mèches ? *(Il doit pouvoir faire des trous de n'importe quel diamètre.)*

8. Observez les copeaux près de l'établi et essayez d'en déterminer la provenance par leur couleur, leur odeur, la disposition de leurs fibres.

9. Faits-vous montrer des morceaux d'essences diverses ; demandez-en l'emploi au menuisier et leurs qualités particulières.

10. Demandez au menuisier de vous faire voir son dépôt de bois. Pourquoi ne se sert-on en menuiserie que de bois très sec ? Que se passerait-il si le menuisier utilisait du bois vert ?

11. Citez des observations que vous avez faites concernant du bois qui a « travaillé ». *(Le bois travaille en séchant, se retire, se fend ; d'où objets voilés, fendus, vernis écaillés, etc.)*

12. D'après les données du menuisier, classez les bois d'après leur valeur marchande ; faites une petite collection de morceaux de bois d'essences diverses.

13. Si le métier de menuisier vous plaît, dites pourquoi.

L'établi **LES OUTILS**

1. Pourquoi comprend-il un plateau de bois dur, très épais ? *(Le poids donne de la stabilité ; dur, résistant.)*

2. Pourquoi le couloir où le menuisier pose ses rabots et autres outils tranchants est-il en sapin ? *(Bois tendre qui n'émousse pas le tranchant des fers).*

3. Pourquoi l'établi muni d'un valet n'a-t-il pas de tiroir ?

4. Comment sont disposés les pieds pour donner plus d'assise à l'établi ? *(Obliques, assemblés en tréteaux.)*

5. Observez les greppes (ou crochets d'établi), sont-elles striées ? *(Elles mordent ainsi mieux dans les pièces de bois qu'elles fixent.)*

Le rabot (fig. 1)

L'« affûtage » (ensemble des rabots) comprend la varlope, la demi-varlope, le rabot à aplanir, le rabot à dégrossir, le guillaume, le bouvet et les rabots à moulures.

La varlope et la demi-varlope sont longues et munies d'une poignée (fig. 3). Les rabots sont courts et ont souvent une corne où s'appuie le pouce de la main gauche.

La demi-varlope et le rabot à dégrossir, comme le riflard, ont un fer étroit et aiguisé en arc (fig. 5). Le rabot à aplanir et la varlope ont un fer plus large et droit (fig. 6). Les premiers s'attaquent au bois brut et font un travail grossier pour lequel un fer droit demanderait trop d'effort. Le guillaume sert à faire des battues ou feuillures à angle droit ; les rabots à moulures n'ont pas de contre-fer.

1. Pourquoi le fût est-il en bois très dur, pommier, cormier, charme ? *(Poids, résistance à l'usure.)*

2. Pourquoi appelle-t-on le dessous : la « semelle » ?

3. Quel est le rôle du contre-fer ? *(Oblige le copeau à se relever et évite des éclats)* (fig. 2).

4. Pourquoi, avant de raboter une planche, le menuisier passe-t-il la main dessus ? *(Chercher le sens des fibres du bois.)*

5. Que risque-t-il de se passer, si l'on rabote une planche à revers ? *(L'expliquer par un dessin — éclats — rôle du contre-fer.)*

6. Pourquoi le tranchant du fer de la demi-varlope et celui du rabot à dégrossir sont-ils arrondis ?

7. Pourquoi les angles du fer de la varlope et du rabot à aplanir sont-ils légèrement « mouchés » ? *(Pour éviter que la lame ne laisse des traces quand le rabot n'est pas tenu rigoureusement horizontal.)*

8. Demandez au menuisier de démonter un rabot puis de le remonter. Observez la position du contre-fer, de la vis de serrage. Quand il aura remonté son rabot, regardez comment il règle le fer, comment il met et enlève le fer (fig.4).

Le rabot.

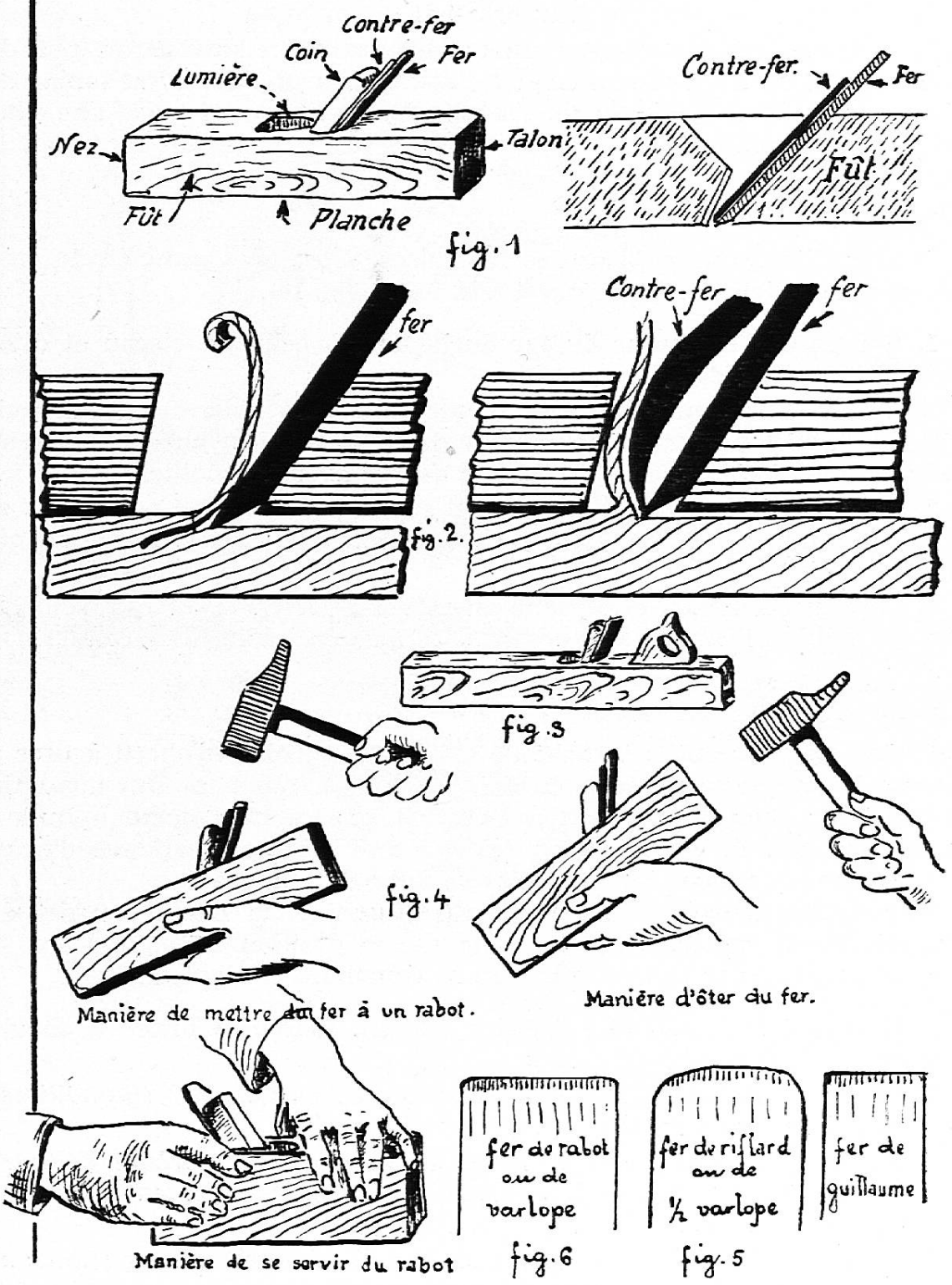
Contre-fer
Coin
Fer
Lumière
Nez
Talon
Fût
Planche
Contre-fer.
Fer
Fût
fig. 1
fer
Contre-fer
fer
fig. 2.
fig. 3
fig. 4
Manière de mettre du fer à un rabot.
Manière d'ôter du fer.
Manière de se servir du rabot
fer de rabot ou de varlope
fig. 6
fer de rifflard ou de ½ varlope
fig. 5
fer de guillaume

Le ciseau (fig. 7)

On l'emploie tourné sur sa planche pour aplanir le fond d'une entaille. On l'utilise tourné sur le talon (biseau) quand on doit enlever beaucoup de bois (fig. 8-8 bis et 9).

1. Pourquoi le ciseau ne comporte-t-il qu'un biseau ?

2. Pourquoi commence-t-on un travail avec le ciseau étroit puis le continue-t-on aved un ciseau large ? *(L'action du premier offre moins de résistance ; le second, en fin de travail, donne d'un seul coup une plus grande surface plane.)*

Le bédane (fig. 10)

Il est utilisé pour creuser des mortaises. C'est un ciseau étroit, très épais et sans collet ; son embase est très forte (fig. 10).

1. Comparez l'épaisseur du fer du bédane à celle du ciseau et dites pourquoi le bédane est plus massif.

2. Demandez au menuisier de se servir devant vous du ciseau puis du bédane, et dites pourquoi le manche de ce dernier est plus fort et renforcé par une virole de fer. *(On frappe dessus avec un maillet.)*

3. Pourquoi le menuisier frappe-t-il sur le bédane avec un maillet et non avec un marteau ? (fig. 11) *(Le choc du marteau écraserait trop rapidement le bois.)*

4. Pourquoi l'embase du bédane est-elle très forte ? *(Pour que, sous les chocs du maillet, il ne pénètre pas dans le manche ou le fasse éclater.)*

La meule (fig. 12)

L'aiguisage des outils tranchants (affûtage) consiste d'abord à user à la meule l'acier de la planche, jusqu'à ce que le tranchant soit aussi fin que possible ; puis on procède à l'« affichage », à la « pierre à huile » (fig. 13), destiné à ôter le « morfil », c'est-à-dire les fines particules d'acier qui subsistent sur le tranchant après l'aiguisage à la meule.

Une « crémaillère » (fig. 14) fixée à l'auge de la meule permet de maintenir l'outil constamment dans la même position (biseau). Dans la règle, on fait tourner la meule contre le tranchant à aiguiser.

1. Pourquoi les jeunes de l'atelier scolaire font-ils tourner la meule en fuyant le tranchant ? (Fig. 12.)

3. Pourquoi vide-t-on l'auge de la meule après l'usage ? *(Ramollissement du grès, usure rapide.)*

2. Pourquoi la meule est-elle mouillée pendant son emploi ? *(L'usure de l'acier serait trop forte — il se produirait un réchauffement de l'acier qui se « détremperait ».)*

4. Qu'arriverait-il si la meule n'était pas absolument plate ? *(Le tranchant des outils aiguisés ne serait pas droit.) (Dessinez le tranchant d'un rabot aiguisé, a) sur une meule convexe, b) sur une meule concave.) (Fig. 15.)*

Le ciseau de menuisier

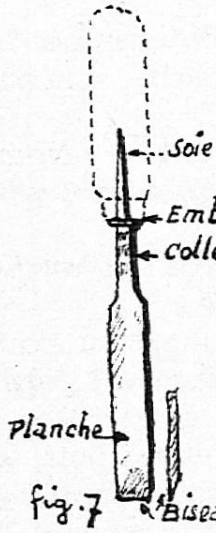

fig. 7

fig. 10

fig. 9

Gros travaux : ciseau frappé avec le maillet

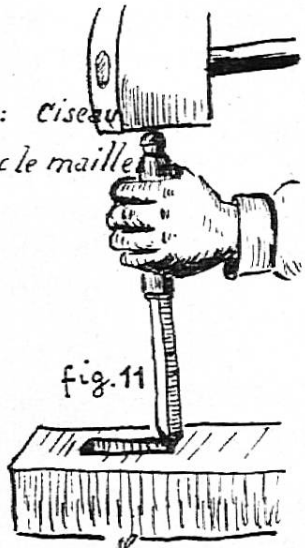

fig. 11

fig. 8

Petits travaux (finitions)

fig. 8 bis

Ciseau tenu fermement de la main gauche et poussé de la droite, la "planche" de l'outil appuyée sur la face dégrossie, biseau dessus.

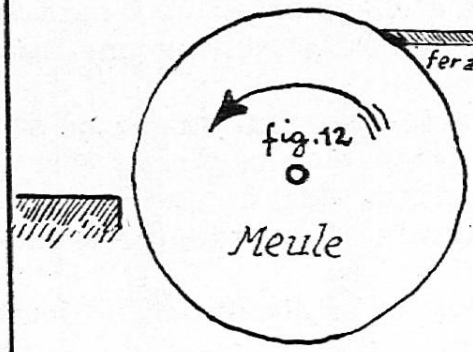

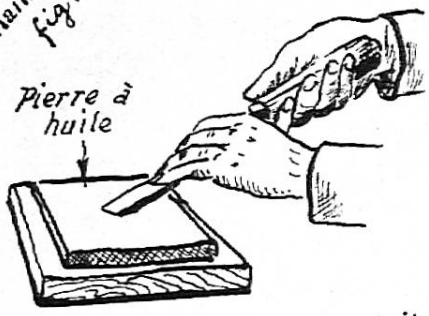

fig. 13.

Affilage à la pierre à huile

AFFÛTAGE DES OUTILS TRANCHANTS.

fig. 15.

Le marteau et les clous

1. Pourquoi tient-on le marteau par l'extrémité du manche ? *(Plus d'adresse — le poids du marteau est ainsi mieux utilisé.)*

2. Enfonçons un clou ; d'où viennent les traces laissées sur le bois autour du clou ? *(Marques laissées par les arêtes du marteau qui n'est pas frappé bien verticalement.)*

3. Pourquoi alors la tête du marteau est-elle légèrement bombée ?

4. A quoi sert le coin de fer ou de bois fixé dans le manche, à la sortie de l'« œil » ?

5. Comment feriez-vous pour faire tenir un marteau qui se démanche ? *(Le frapper sur l'extrémité du manche. Le tremper dans l'eau pour faire gonfler le bois.)*

6. Dans quelle sorte de bois utilise-t-on des clous minces ? *(Planches minces.)*

7. Pourquoi écrase-t-on la pointe d'un clou à l'aide du marteau avant de l'enfoncer dans une planche mince ? *(La pointe en s'écrasant forme des tranchants qui coupent les fibres du bois au lieu de les écarter.)*

8. Pourquoi, lorsqu'on les plante dans le sens des fibres du bois, les clous sont-ils tenus légèrement obliques ? *(Ils tiennent plus solidement s'ils prennent les fibres en travers.)* (Fig. 16.)

9. Comment peut-on procéder pour que les clous tiennent mieux ? *(On les mouille avant l'emploi pour les faire oxyder. On peut aussi leur faire quelques encoches à la lime.)*

Les scies

Le menuisier dispose de scies différentes pour chaque genre de sciage. *a)* la « scie à refendre » à large lame et longues dents pour scier dans le sens des fibres ; *b)* la « scie à araser » à large lame et dents fines pour scier en travers des fibres ; *c)* la « scie à chantourner » à lame très étroite à dents fines, qui permet de découper le bois en suivant une ligne courbe. (Fig. 17.)

Pour faciliter le passage de la lame dans le bois, afin qu'elle ne soit pas gênée par la sciure, on donne à la scie du « chemin » ou de la « voie » ; cheminer une scie, c'est écarter alternativement une dent à gauche, la suivante à droite, au moyen d'une « pince à cheminer » ou « tourne à gauche ». (Fig. 18.)

1. Observez les différentes scies, la forme et la disposition de leurs dents et essayez d'en déduire les buts divers.

2. Remarquez les divers modèles de tendeurs ou garrots. Expliquez-en le fonctionnement.

3. Pourquoi les scies au repos sont-elles détendues ? *(Pour éviter la déformation du sommier et des bras.)*

4. Pourquoi la scie à refendre a-t-elle de grandes dents dirigées contre en bas pendant son emploi ? *(Grandes dents parce que le sciage dans le sens des veines du bois est relativement facile ; l'effort se fait en descendant les bras.)*

5. La scie à araser a une lame très large ; pourquoi ? *(La lame qui appuie contre le bois garde une bonne direction.)*

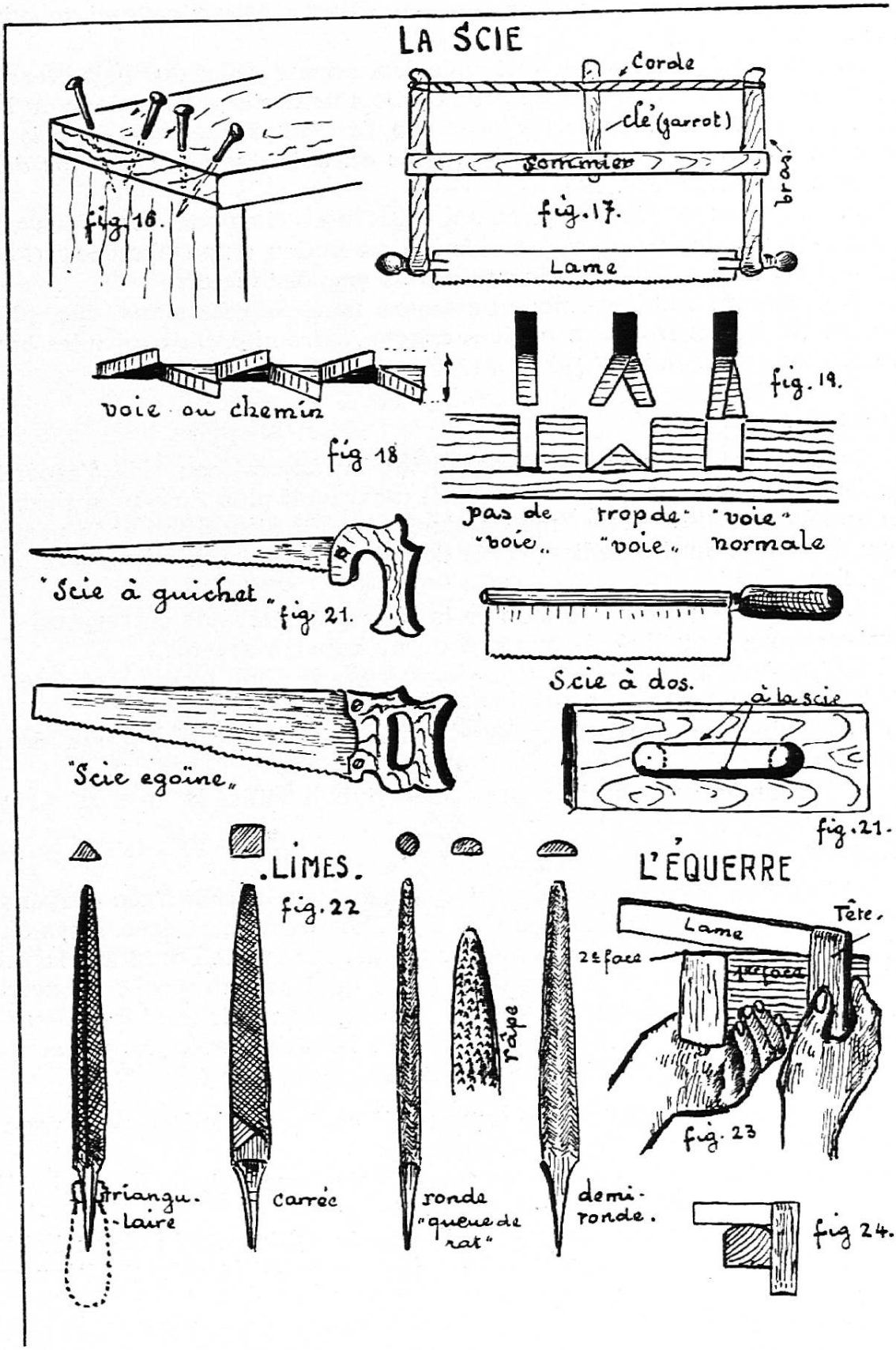
LA SCIE
Corde
clé (garrot)
Sommier
bras
fig. 17.
Lame
fig. 16.
voie ou chemin
fig 18
fig. 19.
pas de "voie"
trop de "voie"
"voie" normale
"Scie à guichet"
fig 21.
Scie à dos.
à la scie
"Scie egoïne"
fig. 21.
LIMES.
fig. 22
L'ÉQUERRE
Tête.
Lame
2e face
1re face
Râpe
fig. 23
triangulaire
carrée
ronde "queue de rat"
demi-ronde.
fig 24.

6. Pourquoi la lame de la scie à chantourner est-elle au contraire très étroite ? *(Pour que le dos de la lame n'empêche pas celle-ci de suivre une courbe serrée.)*

7. Pourquoi donne-t-on une voie large pour scier du bois vert et étroite pour du bois sec ; large pour du bois tendre et étroite pour du bois dur ? *(La sciure du bois vert « foisonne » davantage que celle du bois sec, celle du bois tendre davantage que celle du bois dur et le passage de la lame en est gêné.)* (Fig. 19.)

8. Regardez la « scie à guichet » (fig. 20) et dites comment vous vous y prendriez pour découper une lucarne au milieu d'une planche ? *(Faire d'abord un trou à l'aide d'une vrille puis engager la scie.)*

9. Comment ferait-on pour découper une poignée dans une planchette ? *(Faire un trou à la vrille à chaque extrémité, puis scier les bouts droits à la scie à guichet.)* (Fig. 21.)

Limes et râpes

La lime est striée de lignes parallèles, la râpe est couverte d'aspérités aiguës et tranchantes. La première fait un travail plus fin que la seconde. On appelle « taille » d'une lime ou d'une râpe, la disposition et la profondeur des stries ou des dents. *(Taille douce — très douce — grossière, etc.)* (Fig. 22.)

1. D'après leur rôle, laquelle de la râpe ou de la lime correspond à la demi-varlope, laquelle à la varlope ou au rabot à aplanir ?

2. Pourquoi nomme-t-on « queue de rat » la lime conique et fine ?

3. Dans quels travaux utilise-t-on la « queue de rat » ?

4. Dessinez le profil d'une lime triangulaire — carrée, ronde, demi-ronde, plate.

5. Demandez au menuisier dans quels buts il utilise la lime ou la râpe.

L'équerre

« L'équerre à corroyer » est faite d'une lame d'acier fixée perpendiculairement dans une « tête » de bois dur. Pour vérifier si deux faces d'un objet sont « à l'équerre », le menuisier appuie la tête de l'outil sur la première face, la lame sur la deuxième *(celle qu'il faut mettre à l'équerre)*. En regardant à contre-jour, il ne doit pas voir de trait lumineux sous la lame. S'il y en a un, il doit encore raboter le bord élevé, jusqu'à ce que l'équerre s'applique parfaitement sur la deuxième face (fig. 23).

1. Pourquoi le menuisier se tourne-t-il contre la fenêtre pour procéder à la vérification à l'aide de l'équerre ?

2. Demandez au menuisier comment il indique qu'une face est déjà mise à l'équerre ? *(Trait de parement.)*

3. La lame de l'outil n'appuie que sur le milieu de la face : l'objet est raboté en « dos d'âne ». Faites le dessin du profil et celui de l'équerre (fig. 24).

4. La partie de la tête de l'équerre qui appuie contre l'objet est recouverte d'une plaque de métal. Pourquoi ? *(Empêche l'usure qui fausserait la précision de l'outil et facilite son glissement le long de l'objet.)*

TEXTES

L'ATELIER DU MENUISIER

Sur l'établi, branches mi-jointes,
La pince ! A côté, goguenard,
Le marteau, tête de canard,
Ricanant sur un sac de pointes.

Là, sur du vieil acajou rouge,
Le compas chevauche un racloir
Dont le coupant semble en vouloir
Au canal oblong de la gouge.

Ici, sont groupés sans façon,
Tous les ciseaux jusqu'au bec d'âne ;
Une serpe luit toute crâne,
Entre l'alêne et le poinçon.

Figurant une olive jaune,
En travers, au bout d'un grand clou,
La vrille apparaît dans le flou
Avec un pain de cire en cône.

A moitié droites, les tenailles
Braquent leur bâillement sournois
Sur des ferrures de vieux bois
En pente contre les murailles.

Maurice Rollinat. *(La Nature.)*

Les outils du menuisier

(Phrases à imiter)

La varlope trace envers et contre tout sa voie rectiligne, qui déroule savoureusement un long ruban nacré...

Le ciseau desquame un copeau aussi mince qu'une feuille de papier de soie.

La scie bien affûtée mord impérieusement, sans que l'on pèse.

La lumière du rabot semble la cassolette des parfums ligneux.

Jean de la Varende. (Pays d'Ouche.)

Le rabot si bonhomme, si « patte de velours », cache bien sa griffe.

Le menuisier est poudré de sciure jusqu'aux sourcils, comme un meunier de farine.

Quand la planche s'approche de la scie circulaire, malheur pour elle : une plaie brutale la partage soudainement avec un bruit crissant de déchirure.

D. Burnand (Terre où j'ai vécu.)

Le menuisier

Le menuisier est à son établi, les pieds au sec dans le monceau de « rebibes », dans le tapis de sciure.

Il réfléchit ; il tient son mètre à la main, son mètre jaune dont les zigzags se sont mis à l'alignement, toutes charnières fixées. Voici le mètre couché le long d'une planche bien rabotée. Au bout, l'homme marque sur le bois blanc un petit repère avec son crayon plat. Il replie son mètre dont toutes les charnières font un petit craquement, et le remet dans sa poche avec les crayons.

Du soleil éclaire la poussière de sciure blonde qui flotte dans l'air parfumé de résine.

D. Burnand (Terre où j'ai vécu).

L'atelier du menuisier

Il est à son établi, le ventre et les jambes cachés par son tablier. L'atelier est clair, le soleil entre par le grand vitrage. L'air est sec et chaud ; tout est blond, couleur de bois. Les rebords du vitrage, l'établi, le petit moteur sont feutrés de sciure : sciure et copeaux par terre, sciure couleur de son partout, flottante, fine comme une cendre blonde. Personne ne balaye cette poudre de bois ; personne n'enlève ces copeaux, ces minces rubans frisés, délicatement veinés, qui se recroquevillent en spirales si jolies ? Il y en a des monceaux sous l'établi ; on marche dedans comme dans le bruissement des feuilles d'automne.

Chez le charpentier-menuisier

Il fait bon dans son atelier qu'embaume l'odeur subtile et diverse des bois : l'odeur âpre du chêne, l'odeur sucrée du fayard, l'odeur huileuse du noyer, et, dominant les autres, l'odeur résineuse — parente de l'encens et de la myrrhe — du sapin ou du pin. Des arbres feuillus et murmurants, des forêts pleines de mystères et d'harmonies s'évoquent dans les parfums mélangés de ces essences.

Nulle monotonie dans le travail. Vingt fois par jour, le menuisier doit changer d'outils. Il passe de la scie à la varlope, de la varlope au rabot, du rabot au bédane, du bédane au vilebrequin, du vilebrequin au bouvet pour revenir à la scie et à la varlope.

La scie a sa musique qui varie avec le grain et l'épaisseur du bois qu'elle découpe ; de même la varlope — on l'appelle aussi le riflard — chante différemment selon qu'elle blanchit un plateau de chêne ou une planche de sapin. Dans ce dernier cas, c'est merveille de voir se dérouler au-dessus du fer un long ruban de bois délicatement ondé et moiré. Enfant, on se roule là dedans avec délices, et pour allumer leur poêle, les ménagères prisent particulièrement ce frison qui brûle presque sans fumée, avec une flamme claire et qui sent bon.

Ls Mercier.

LES VRAIES RICHESSES

(Jean Giono). — Ed. Guilde du Livre.

Ces étudiants qui viennent souvent me voir et dont la jeunesse est si amère, je les interroge sur leurs projets d'avenir. Je suis bouleversé de leur amertume, je souffre de leur souffrance. Ils sont comme si une partie de moi-même était en train de mourir. Ils me disent qu'ils consacrent ou qu'ils ont consacré de longues années — les meilleures — à préparer ou à passer des examens sévères, des concours difficiles. Ils ont des diplômes. Ils se plaignent de n'avoir pas les places auxquelles ces diplômes donnent droit. La vie devant eux est toute noire et quand je leur parle de joie, je m'aperçois que ces lèvres épaissies de jeunesse connaissent déjà le sourire du vieillard. Je les regarde, je les trouve juste de la beauté qu'il faut. C'est, de toute évidence, le meilleur de la génération. Ils ont des nez solides, un peu élargis par le bas avec de bonnes ouvertures pour respirer et goûter l'air, des mentons de maçons, des yeux exactement allumés (p. 250). Ils seraient l'orgueil des champs. Ils se désespèrent de ne pouvoir être professeurs, contrôleurs des finances, astronomes.

Si d'autres sont dans ces places, ne t'en inquiète pas, laisse-les. On a dû te dire qu'il fallait réussir dans la vie ; moi je te dis qu'il faut vivre, c'est la plus grande réussite du monde. On t'a dit : « Avec ce que tu sais, tu gagneras de l'argent ». Moi je te dis : « Avec ce que tu sais, tu gagneras des joies ». C'est beaucoup mieux. Tout le monde se rue sur l'argent. Il n'y a plus de place au tas des batailleurs. De temps en temps, un d'eux sort de la mêlée, blême, titubant, sentant déjà le cadavre, le regard pareil à la froide clarté de la lune, les mains pleines d'or, mais n'ayant plus force et qualité pour vivre ; et la vie les rejette. Du côté des joies, nul ne se presse ; elles sont libres dans le monde...

Rien n'est plus agréable aux dieux que l'adolescent qui sort des grandes écoles, la tête couverte de lauriers, mais se dirige vers la forge de son père, l'atelier de l'artisan ou les champs dans lesquels la charrue est restée en de vieilles mains, au lieu de s'asseoir à la chaire. Il forge tout le jour des fers pour les chevaux ; il construit des tables, des armoires, des crédences et de grands pétrins avec des bois dont l'odeur seule donne au cœur la quadruple force des chars de course. Il taille et assemble le cuir pour les bottes du flotteur de radeaux et le soulier ferré du roulier. L'homme est assis à côté de lui et le regarde faire, lui parle, le respecte dans son travail. Il laboure, et sème, et fauche et foule. Déjà il est sensible à son travail, à la matière qu'il façonne, à l'utilité humaine qu'il a (p. 254). Sa richesse ne dépend pas de son salaire mais de ses joies ; il en trouve dans le fer, dans le bois, dans le cuir, dans le blé. Il en trouve dans la possession de lui-même, dans l'obéissance à sa nature d'homme. Sa science le rend clair et frémissant ; il la sent qui chaque jour s'affine et se complète dans l'exercice de ce travail manuel où toutes les lois de l'univers se mêlent sous sa main...

Ne faites pas métier de la science ; elle est seulement une noblesse intérieure (p. 255). Ce dont on te prive, c'est de vents, de pluies, de neiges, de soleil, de montagne, de fleuves et de forêts : les vraies richesses de l'homme (p. 259).

FICHE D'ORTHOGRAPHE

Quelle ou qu'elle

Remplace les points par quelle (s) *ou* qu'elle (s).

1. ... avaient été longues ces heures de la nuit. —
2. Les maladies des poumons, ... soient, sont toujours à redouter. —
3. Je ne sais ... mouche vous a piqué ! —
4. ... est pure et belle, au matin des ans, l'amitié fidèle. —
5. ... est la première de ta classe ? —
6. Gardez votre âme pure ; évitez ... ne soit ternie par les mauvaises compagnies et les mauvais livres ... ne peut éviter de rencontrer. —
7. Avec ... joie j'ai appris tes succès. —
8. Savez-vous ... place j'ai obtenue et ... a été l'opinion de mes maîtres ? —
9. N'est-ce pas ... sont jolies, mes fleurs ! —
10. ... que soit la volonté du soldat, elle doit se plier à celle du chef. —
11. Faut-il ... soit gourmande ! —
12. On n'a jamais su ... étaient ses intentions. —
13. Résiste à n'importe ... tentation. —
14. Est-ce vrai ... sont parties ?

Le participe passé

Ecris correctement les participes placés entre parenthèses :

1. Les ayant (arrêté), il leur dit tout ce qui lui avait été (ordonné) de leur dire (Péguy). —
2. Alors ayant (déchiré) leurs vêtements et (déchargé) leurs ânes, ils revinrent à la ville (id.). —
3. Ses enfants l'amenèrent dans les chariots que Pharaon avait (envoyé) (id.). —
4. Des poètes illustres s'étaient (partagé) depuis longtemps les provinces les plus fleuries du domaine poétique (Baudelaire). —
5. C'est la haine de tous et de nous-mêmes qui nous a (conduit) vers ces mensonges (id.). —
6. Nous nous sommes si bizarrement (fardé) le visage (id.). —
7. Il s'entendit décerner des compliments sur de mauvais vers qu'il avait fait). —
8. Son roi fut l'un des princes les plus avisés et sceptiques que le monde ait (produit) (G. de Pourtalès). —
9. Les beaux vers que nous a (légué) Racine et la prose harmonieuse que nous a (laissé) Fénelon ont (orné) notre esprit et (enrichi) notre mémoire. —
10. Chez les Egyptiens, un fils était (obligé) de continuer la profession qu'avait (exercé) son père. —
11. Les années qu'il faut regretter le plus sont celles qu'on a (vécu) sans pouvoir s'instruire. —
12. Beaucoup qui s'étaient (endormi) riches se sont (réveillé) pauvres. —

MUSIQUE ET ACOUSTIQUE

SIXIÈME LEÇON. — **Les sources sonores**

a) *Fabrication d'un monocorde.*

Cet instrument facilite beaucoup l'étude des sons et des phénomènes connexes. Le principe est fort simple : il s'agit d'une contrebasse rudimentaire, dont la corde, tendue à peu de distance d'une boîte de résonance, peut être facilement divisée dans toutes les proportions utiles. Cette construction étant à la portée de tout amateur, nous nous bornerons ici à quelques indications destinées à faciliter l'emploi pratique du monocorde dans les recherches qui intéressent spécialement l'école primaire et les maîtres curieux des choses de l'acoustique musicale.

Choisir de préférence une longueur de corde vibrante de 1 m., disposée entre deux sillets sur une solide caissette étroite et allongée qui tiendra lieu de caisse de résonance. Sous l'emplacement de la corde vibrante, on effectuera par avance une division très exacte en cm. et mm. aux fins de faciliter par la suite toutes les mesures de longueur de corde.

La fixation de la corde (de préférence un *sol* de violoncelle) s'effectuera selon les principes adoptés en lutherie et il est utile (mais non indispensable) d'adopter pour l'accord une clé moderne de contrebasse (à engrenage).

Pour se servir de l'instrument, la corde sera simplement pincée entre deux doigts, à moins que l'on ne dispose d'un archet de contrebasse, ce qui est fort pratique.

b) *Fabrication d'une trompe rustique.*[1]

Cette construction, très utile pour l'expérimentation et la démonstration de la *série harmonique* utilise une corne de vache provenant de l'abattoir. Après l'avoir débarrassée de l'os qu'elle peut contenir encore (par cuisson dans de l'eau additionnée de soude) on la scie non loin de sa pointe et perpendiculairement à son axe, de façon à préparer ainsi une surface d'appui pour les lèvres. Il faut prévoir une surface à peu près équivalente à celle d'une pièce d'un franc. La corne sera ensuite percée de part en part (si elle ne l'est pas déjà naturellement) et largement fraisée en cuvette sur la surface d'appui, pour donner une *embouchure cônique* à l'instrument.

La trompe ainsi préparée permettra (après un certain entraînement, pour ceux en tous cas qui ne jouent pas d'un instrument de cuivre à embouchure) d'émettre les harmonies 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12 et 16 d'une fondamentale déterminée par la longueur de la colonne d'air disponible. La fondamentale est pratiquement inaccessible et l'harmonique 2 déjà très difficile à émettre.

Il est possible de faciliter l'émission en adaptant à la trompe une embouchure métallique (de cornet ou de bugle par exemple).

---

[1] Voir aussi l'*Educateur* du 30 juin 1945.

c) *Fabrication d'un xylophone.*

La vibration des plaques sonores et en même temps la construction de la gamme se démontrent aisément à l'aide d'un petit xylophone ou claque-bois.

Les conditions vibratoires varient énormément ici selon la densité et l'état de sécheresse du bois employé, il n'est guère utile de donner des indications numériques précises, sinon quelques conseils pratiques. Pour le reste, le constructeur s'en tirera plus aisément lui-même, après quelques expériences et tâtonnements empiriques.

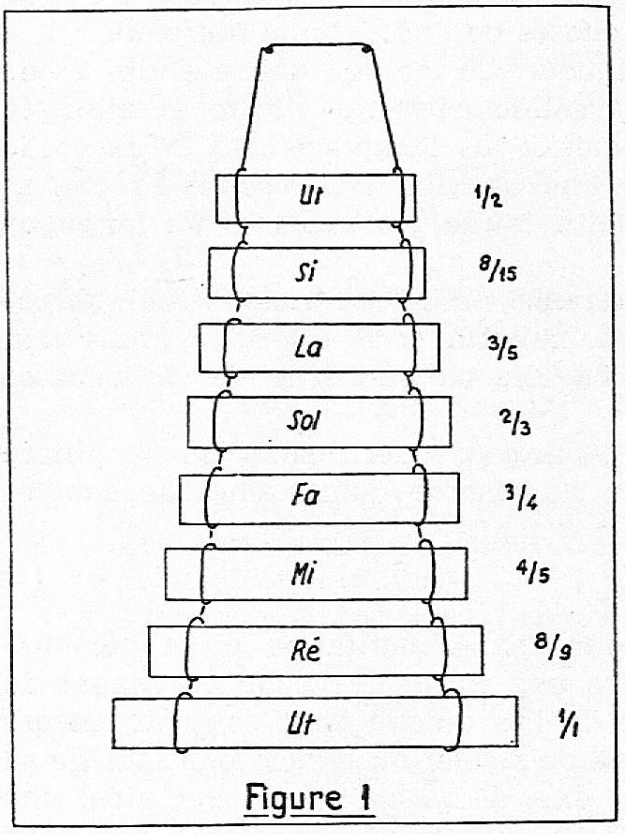

Figure 1

Choisir du sapin absolument sec, en planchettes d'épaisseur identique et procéder à quelques essais préalables afin de déterminer les dimensions les plus favorables de la planchette devant donner la note supérieure de l'octave. Ceci est surtout important lorsqu'on compte se servir du xylophone, conjointement avec d'autres instruments pour des exécutions musicales. Cette dimension une fois empiriquement déterminée, et en conservant strictement les mêmes largeur et épaisseur du bois, tailler une planchette de longueur double pour l'*ut* grave. A partir de cet *ut grave*, on obtiendra : le *ré* en prenant comme longueur de planchette les 8/9 de celle de l'ut grave, le *mi* les 4/5. le *fa* les 3/4, le *sol* les 2/3, le *la* les 3/5, le *si* les 8/15 (Cf. tableau I).

Un ajustement final sera toujours possible — et souvent indispensable — ensuite de la fréquente irrégularité des bois en retaillant les planchettes qui donneraient un son trop bas, ou en ajoutant par collage une surchage de bois à celles qui sonneraient trop haut.

La meilleure manière d'utiliser notre xylophone consiste à le suspendre, les planchettes parallèlement tenues à l'aide de fils de laine ou de coton un peu lâche (voir fig. 1), mais on peut le disposer aussi horizontalement sur un support. Les planchettes seront alors rendues indépendantes de celui-ci au moyen d'un fétu de paille glissé par-dessous.

On frappe les planchettes du xylophone au moyen d'un petit marteau de bois.

M. Sénéchaud.

PUBLICATIONS DE L'EDUCATEUR

Afin de diminuer les frais de port, nous réunirons 3 brochures dans notre prochain envoi à nos abonnés. D'où un retard de quelques semaines.

Réd.

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances accidents individuelles et de responsabilité professionnelle.

ECOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES

La Solitude - Lausanne - Rue César Roux 2

Section « Apprenties couturières pour dames » : Durée des cours : 3 ans. Certificat fédéral.

Section « Travaux féminins » :

I. **Cours pour jeunes filles.**

II. **Cours rapides pour adultes et jeunes filles.**

Durée des cours : 3 mois. Confection pour dames, enfants, garçonnets. Lingerie. Raccommodages et transformations. Broderie. Tricot.

Début de tous les cours : avril 1947.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 1er mars 1947 à la Direction des écoles, Beau-Séjour 8, 4me étage (bureau 421), Lausanne. 456

TSIBBI

par G.-A. BOURQUIN

Illustrations en couleurs par Othmar

L'un des plus beaux livres d'enfants qui viennent de paraître

Relié : Fr. 3.60

Bulletin de commande à détacher et à envoyer aux Editions du Chandelier 33, rue Neuve, ***Bienne***

Veuillez m'envoyer ..... *exemplaires de* ***Tsibbi***

Signature et adresse : .....

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst.
Route de Signy, NYON

PAPETERIE DE ST-LAURENT
21 Rue St-Laurent
Charles Krieg
Tél. 3.71.75
316
LAUSANNE

DEVRED
Vêtements
Grand-Pont Lausanne

La craie conique en 12 couleurs vives qui ne tache pas les doigts. Livrée dans nos nouveaux emballages sans sciure et protégée contre la poussière.
PLÜSS-STAUFER SA
OFTRINGEN

MONTREUX, 22 février 1947 LXXXIII° année — N° 7

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :
Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.
Administration et abonnements :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Morché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379
Responsable pour la partie des annonces : Administration du «JOURNAL DE MONTREUX»

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVEAUX MANUELS:

Foretay (Ch.) et Jeanrenaud (H.): Lectures,
à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires.

Un volume 22,5 x 16, avec des photographies, cartonné .. Fr. **4.50**

Un choix d'auteurs modernes et contemporains, suisses et français, qui a l'avantage de présenter aux élèves, dans une grande diversité de sujets, des images du pays, du monde, de la nature et de la vie des hommes. De belles photos les rendent encore plus vivantes.

Martin (Adrien): Ma grammaire.
Manuel à l'usage des classes du degré supérieur et des classes primaires supérieures.

Un volume 22,5 x 16, avec des dessins de J. Leyvraz, cartonné Fr **5** —

Ce manuel renferme depuis les notions simples jusqu'aux remarques et compléments destinés aux degrés supérieurs. Les exercices y sont nombreux et gradués dans la difficulté. De jolies vignettes viennent égayer ces pages d'une typographie large et aérée.

Béranger-Borle-Campiche-Vautier: Textes latins faciles.

Un volume 20,5 x 14, cartonné ..... Fr. **2.50**

On trouvera ici, groupés en rubriques, des morceaux courts, d'une lecture aisée et récréative, et tous tirés d'auteurs authentiques. L'élève puisera ainsi directement aux vraies sources de la littérature latine classique.

Stucky (René): Physique II: Acoustique, optique, électricité.
Manuels de sciences naturelles à l'usage de l'enseignement secondaire.

Un volume 20,5 x 14, avec 243 illustrations, cartonné ..... Fr. **5.50**

Avec ce second volume le cours est complet. Il est consacré en majeure partie à l'électricité, d'un intérêt si actuel. L'ouvrage s'adresse aussi à tous ceux qui désirent satisfaire leur curiosité dans cette branche et ses applications.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH